Amstelveenseweg 998
1081 JS Amsterdam

Phone: + 31 20 520 7970
Fax: + 31 20 646 4055

Email: secretariat@efet.org
Website: www.efet.org

ABN Amro Bank Amstelveen:
Account no: 54 05 15 116

Pierre Buffière de Lair
Secretariat TFEF

A RTE

Lausanne, le 19 Janvier 2006

**Objet : Mitigation du risque opérationnel lié à aux enchères de capacité transfrontalière de RTE**

Monsieur, Madame,

La transition en 2006 vers des allocations de capacité selon des mécanismes de marché sur les frontières françaises, soutenue depuis des années par EFET France, nous fait rentrer dans une nouvelle ère. Malgré les désagréments temporaires causés par des erreurs de communication entre RTE et les acteurs et par des disfonctionnements de systèmes informatiques liés au manque de temps, nous pouvons considérer que les allocations de capacité sur plusieurs frontières françaises se font actuellement uniquement selon des mécanismes de marché.

Depuis lors, les différents acteurs du marché communiquent des offres d'achat de capacité transfrontalière sur les frontières françaises orientées par le biais de la plate-forme d'enchère Ariba. Les acteurs ont eu l'occasion de tester la plate-forme Ariba pour la première fois en novembre, et ont à la suite des ces séances de test communiqué leurs commentaires et les améliorations à faire au système. Nous regrettons néanmoins qu'il n'y ait pas eu de consultation préalable avec les acteurs de marché par rapport à la plate-forme d'enchère, par exemple au sein du CURTE-C dont la dernière réunion date du 8 septembre 2005. Par ailleurs, des modifications importantes ont été apportées aux règles Import-Export v.2.0 sans consultation des utilisateurs.

Lors des sessions d'enchères annuelles et mensuelles qui se sont déroulées en décembre, plusieurs désagréments de la plate-forme d'enchère n'étaient toujours pas résolus. Certains de ces désagréments sont devenus insurmontables pour les enchères journalières, qui se tiennent depuis le 5 janvier sur les frontières France<->Belgique et France->Allemagne. Par rapport aux enchères périodiques, ces enchères journalières sont caractérisées par le plus grand nombre d'offre d'achats (maximum 10 paires volume/prix pour 24 heures), par le temps réduit d'ouverture de guichet (30 minutes) et par la fréquence quotidienne de la tenue des enchères. Le risque opérationnel lié aux allocations de capacité s'en retrouve exponentiellement accru.

Nous nous rendons compte de la complexité lié au développement d'une plate-forme d'enchère, mais regrettons que ce développement ne se soit pas directement inspiré des 'best practices' des allocations de capacité existantes comme celles organisées par TSO Auction BV, E.on Netz – Energinet DK ou RWE Transportnetz. Pourquoi réinventer la roue si elle existe déjà?

Ci-joint un aperçu des recommandations d'amélioration au système, dont la plupart datent déjà de novembre 2005 en provenance des utilisateurs séparément.

- **Performance de la plate-forme Ariba**: Le temps nécessaire pour soumettre des offres sur Ariba est **beaucoup trop long**, à cause du nombre de pas à parcourir et la lenteur du système Ariba,

surtout pour les offres journalières (plus grand nombre de données) et pour les offres soumises via un format excel. Le temps de réponse actuel de la plate forme Ariba pour traiter les enchères journalières n'est pas adapté aux besoins des utilisateurs. Certains acteurs ont même vu leur offres sous format Excel refusées bien que respectant les spécifications de l'enchère, ce qui pose la question de la robustesse de la plateforme. Le processus de soumission d'offres prend facilement plus de 5 minutes, alors que cela prend moins d'1 minute pour d'autres enchères comme celles organisées par TSO Auction BV, RWE Transportnetz ou E.ON Netz – Energinet DK.

Par ailleurs, la plate-forme d'enchère de TSO Auction BV permet de soumettre les offres pour 6 frontières orientées en un fichier, alors que la plate-forme Ariba requiert de parcourir le processus de soumission séparément pour toutes les frontières orientées, ce qui augmente encore le temps nécessaire pour la soumission de ces offres.

- **Ouverture du guichet Ariba**: Il faudrait autoriser aux acteurs l'envoi d'offres (acknowledged, not-validated) au moins 2 jours ouvrables avant le deadline actuel, avec une période de validation dès que l'ATC est connu pour l'envoi d'offres (acknowledged and validated). Sur d'autres systèmes d'enchère étrangers, on peut également déjà envoyer ses offres longtemps à l'avance.

**Example pour l'enchère journalière France->Allemagne**

| | Jour ouvrable-2 | **ATC** | J-1: le plus tôt possible avant 9h15 | J-1: 9h45 |
|---|---|---|---|---|
| **Bidding** | Gate opening | | | Gate closure |
| Acknowledgement | **YES** | | **YES** | |
| Validation | / | | **YES** | |

L'ouverture du guichet de validation de l'enchère journalière devrait se faire le plus tôt possible dès que l'ATC est connue (c.à.d. dès que les nominations périodiques ont été confirmées et nettées de part et d'autre de la frontière), bien avant l'ouverture actuelle qui est par exemple établie à 9h15 sur France-Belgique et France-Allemagne.

Similairement à la demande de capacité hebdomadaire sous l'ancien système first-come first-served, les acteurs pourraient également avoir la possibilité d'envoyer des offres par défaut pour les enchères journalières (à soumettre une fois par semaine ou une fois par mois), qui n'est que valable si aucune offre journalière n'a été reçue.

Relativement aux enchères de produits à terme, il est souhaitable de disposer plus longtemps à l'avance des dates précises d'enchères par pays: les délais actuels de 2 jours pour les enchères de capacités mensuelles et de 5 jours pour les capacités annuelles ne suffisent pas, et un calendrier ferme permettrait de gérer la disponibilité des personnes et de répartir la charge de travail.

- **Interactivité du système Ariba:** Il est actuellement impossible pour un utilisateur de soumettre des offres parallèlement à plusieurs enchères se déroulant en même temps. Pour les sessions d'enchères journalières France->Belgique, Belgique->France et France->Allemagne, qui ont lieu entre 9h15 et 9h45, l'utilisateur doit d'abord finaliser le processus de soumission d'offres pour une frontière orientée avant de pouvoir entamer le processus pour l'autre frontière orientée. Vu le risque engendré par le manque de temps, les soumissions d'offre par frontière orientée doivent donc être faites par plusieurs utilisateurs séparément, alors que le créneau entre 9h15 et 9h45 est déjà fort chargé.

D'autre part, seul l'utilisateur qui a soumis des offres pour une frontière orientée peut visualiser ces offres et les résultats engendrés. Il est primordial que les autres utilisateurs au sein de la même société puissent également visualiser ces offres (et vérifier la dernière version qui va être prise en compte pour l'enchère afin de pouvoir l'adapter si nécessaire), et les résultats de l'enchère. Ceci éviterait qu'un utilisateur soumette une nouvelle offre ne sachant pas qu'une autre offre avait déjà été soumise par un autre utilisateur au sein de la même société. Par ailleurs, il serait utile que tous les utilisateurs puissent accéder aux résultats des enchères dès qu'ils sont connus sur la plate-forme Ariba, même au cas où aucune offre valable n'ait été soumise par la société. Les résultats de l'enchère ne sont publiés par RTE que bien plus tard. Il est important de

faire partager la même information publique (prix marginal de l'enchère par heure) simultanément à tous les acteurs pour éviter toute distorsion de marché.

- **Validation d'une offre:** Lorsqu'une erreur dans une ou plusieurs paire(s) volume-prix d'une offre est détectée par le système Ariba après la soumission d'une offre, l'offre entière est rejetée (toutes les paires volume-prix, pour tous les produits). Le message d'erreur n'est pas toujours clair. S'il ne reste plus que 4 minutes avant la fermeture du guichet, il est trop tard pour envoyer une version corrigée de l'offre et l'utilisateur n'obtiendra aucune capacité. Quelques utilisateurs se sont ainsi vu privés de capacité transfrontalière, et se sont retrouvés en déséquilibre de part et d'autre de la frontière. Surtout dans le cas où il n'y pas d 'allocation de capacité transfrontalière en intraday, cela peut avoir des conséquences graves pour les acteurs.

  L'utilisateur devrait donc avoir la possibilité de cocher son accord pour l'acceptation partiel dans ses 'Préférences' spécifiques sur la plate-forme Ariba. S'il a coché cette option, il accepte que :

  - dans le cas où le volume total soumis pour un produit dépasserait l'ATC limite, le volume peut être diminué automatiquement par le système en commençant par les dernières paires volume-prix
  - uniquement les paires volume-prix erronées résiduelles (après réduction à l'ATC), sont rejetées et que toutes les autres paires volume-prix correctes sont acceptées. L'offre serait donc partiellement accepté, et grâce au message d'erreur l'acteur serait informé de cette correction et pourrait envoyer une nouvelle version de l'offre, s'il a encore le temps avant la fermeture du guichet.

  L'utilisateur qui n'a pas coché cette acceptation partielle dans ces 'Préférences', pourrait toujours voir son offre rejetée entièrement en cas d'erreur.

- **Visualisation et fonctionnalités de la plate-forme:** Actuellement il n'est pas possible d'exporter l'ATC horaire (i.e. la limite en volume) vers Excel, ni de copier-coller ces données rapidement dans Excel, car elles ne sont pas éditées dans un tableau et ne peuvent pas être visionnées en entier sur l'écran (scroll-down nécessaire), tout comme c'est le cas pour les offres horaires qu'on veut soumettre directement sur la plate-forme Ariba. Malgré la complexité du mécanisme, ceci illustre les fonctionnalités peu pratiques comme la nécessité de préciser le réseau d'origine et de destination pour chaque offre, le fait qu'il n'y ait pas de bouton 'cancel' qui permettrait de rapidement annuler une offre au lieu de devoir téléphoner, etc.

- **Le système décimal :** Sur la plate-forme Ariba en version française, on travaille avec des décimales séparées des nombres entiers par une virgule, alors que dans la version anglaise les décimales sont séparées des nombres entiers par un point. Malheureusement, le format excel des résultats des enchères en version française est donné par Ariba avec des points. Ce mélange de points et de virgules crée un risque supplémentaire. Dans certains pays, comme l'Allemagne, Excel traduit 1.12 par 1er décembre. Vu que le continent européen travaille avec des virgules, pourquoi ne pas les avoir dans la version anglaise comme française?

  Il faudrait donc laisser l'option à l'utilisateur de choisir dans le menu 'Préférences' l'emploi du point ou de la virgule, et ceci indépendamment de la langue choisie.

- **Complexité de produits offerts sur l'enchère France->Italie:** Sur l'enchère mensuelle France->Italie pour le mois de janvier, il n'y avait pas de produit baseload mais 5 différents produits profilés. Ces produits profilés sont très difficiles à valoriser et ne permettent pas une couverture au risque adéquate sur les marchés bilatéraux. Il faut donc maximiser la capacité offerte en baseload (867 MW auraient pu ainsi être offerts en baseload pour le mois de janvier), et allouer uniquement la partie résiduelle en produits périodiques profilés (le plus conforme possible aux

produits traités sur les marchés bilatéraux) au cas où il n'y aurait pas encore d'allocation journalière.

Le processus de participation à une session d'enchère comprend la collecte des informations, le pricing des offres, la soumission et vérification des offres, la visualisation des résultats et communication des résultats en interne. Le temps moyen pour parcourir ces processus est de **30 à 40 minutes**.

Vu le temps consacré par le trader par session d'enchère et le nombre croissant d'enchères organisées par Ariba, avec bientôt des enchères journalières dans les deux sens sur les frontières France-Espagne, France-Italie et France-Suisse, il est primordial d'améliorer le dispositif Ariba afin de réduire le risque opérationnel pour les utilisateurs. Ceci mènera à une meilleure optimisation transfrontalière du marché français, comme le veut la régulation européenne.

Dans cette attente, nous restons à votre disposition pour toute entrevue ou entretien informel sur ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les plus respectueuses.

Pierre Buffière de Lair,

CC: CRE